

D.N°2026.04.24*06

SYNDICAT INTERCOMMUNAL TRISKOL

SÉANCE DU VENDREDI 24 AVRIL 2026

Convocation du 17/04/2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-quatre du mois d'avril à 19 heures 30 minutes, les membres du Syndicat intercommunal Triskol, légalement convoqués se sont rassemblés à la mairie de PRAT sous la présidence de Laurence BENECH, Présidente du Syndicat Triskol.

Nombre de membres : 11

Membres présents : 10

Nombre de votant : 10

Présents :

PRAT : Michel EVEN, Julie LE BESCONT, Guillaume LARHANTEC, Pauline PRIGENT.

BERHET : Laurence BENECH, Sylvie LOAS, Céline RONCIERE.

MANTALLOT : Pascal COURGIBET, Guillaume LE CORRE, Christelle BERGEROT.

Absentes excusées :

PRAT : Virginie FAUCHÉ.

Secrétaire de séance : Sylvie LOAS.

Objet : Participation de la commune de COATASCORN aux frais scolaires 2025/2026.

Madame la Présidente informe le conseil qu'il convient de délibérer pour solliciter auprès de la commune de COATASCORN les frais de scolarité 2025/2026 pour les enfants inscrits à l'école TRISKOL.

4 enfants sont concernés : 2 élèves de maternelle et 2 élèves d'élémentaire.

Elle rappelle que le coût d'un élève de maternelle est de 1861.00 € et que le coût d'un élève d'élémentaire est de 546,00 €, par conséquent la participation à solliciter auprès de la commune de COATASCORN s'élève à :

• 2 x 1861.00 € = 3 722.00 €

• 2 x 546.00 € = 1092.00 €

Soit un total de 4 814.00 €

Elle demande au conseil de délibérer

Le Conseil syndical après avoir délibéré à l'unanimité

FIXE le montant de la participation de la commune de COATASCORN à 4 814.00 €

AUTORISE la Présidente ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire

La secrétaire de séance

Sylvie LOAS

La Présidente
Laurence BENECH

